



Demande de Contrôle de Conformité des installations d'Assainissement
(Collectif ou Non Collectif)

Formulaire à retourner à l'adresse

assainissement@montdemarsanagglo-eau.fr

Ou Maison de l'Eau, 7 Pl. Francis Planté, 40000 Mont-de-Marsan

Propriétaire :

Monsieur Madame Autre (préciser) :

Nom : Prénom.....

Adresse :

Code postal : Commune :

Tel :

Adresse mail :

Adresse de l'Immeuble à contrôler :

Adresse :

Code postal : Commune :

Logement neuf oui non (si oui indiquer le n° PERMIS DE CONTRUIRE)

PC N°

➤ Le contrôle s'effectuera obligatoirement en présence du propriétaire ou de son mandataire.

Le propriétaire sera présent lors du contrôle :

Donne mandat pour le représenter à

Numéro de téléphone du Mandataire :

➤ **Le règlement du diagnostic des installations d'assainissement sera facturé à :**

Monsieur Madame Autre (préciser) :

Nom :Prénom.....

Adresse :

Code postal : Commune :

Tel : Adresse mail :

Documents à joindre :

- **pièce d'identité de la personne à facturer pour une facturation à un particulier**

- **un extrait K-BIS pour toute facturation à une entreprise**

Sans ces documents, la demande sera déclarée NON RECEVABLE car INCOMPLETE

A noter que :

➤ L'attestation du contrôle vous sera transmise dans un délai d'un mois, à réception du présent document signé.

➤ **Merci de rendre accessible et visitable l'ensemble des installations (Regard, Fosse septique, Poste de relevage, bac à graisse...)**

Cadre Réserve au service

N° Dossier :

Formulaire reçu le :

Date de rdv le :/.....

à :H.....

Contrôleur prévu :

Rapport édité le :

Installation d'assainissement

Collectif

Non Collectif

Motif du contrôle :

Vente

Neuf

Levée de Non-Conformité

Date et Signature du propriétaire du bien immobilier à contrôler et payeur si différent :



Bordereaux des Prix 2024 par type de Contrôles

	Libellé		Prix HT	TVA (10%)	Montant TTC
Assainissement Non Collectif	Contrôle de Bon Fonctionnement et de conformité dans le cadre d'une vente	Déplacement+Traitement Administratif+ Contrôle Terrain	160,00 €	16,00 €	176,00 €
Assainissement Collectif	Habitation Individuelle Existante	Déplacement+Traitement Administratif+ Contrôle Terrain	140,00 €	14,00 €	154,00 €
	Immeuble Collectif Ancien	Déplacement+Traitement Administratif	32,00 €	3,20 €	35,20 €
		Contrôle Terrain Par Logement	79,00 €	7,90 €	86,90 €
	Habitation Individuelle Neuve	Déplacement+Traitement Administratif+ Contrôle Terrain	82,00 €	8,20 €	90,20 €
	Immeuble Collectif Neuf	Déplacement+Traitement Administratif+ Contrôle Terrain	112,00 €	11,20 €	123,20 €

Tarif de la Participation Financière à l'Assainissement Collectif, exigible dans le cadre du raccordement d'une habitation ou de sa modification (art 15 règlement de service)

Participation assainissement collectif (PAC)	ANNÉE 2024 en €
LOGEMENTS INDIVIDUELS	
TYPE I ET II _____	712,91 €
TYPE III ET IV _____	1 196,19 €
TYPE V ET VI _____	1 325,40 €
TYPE VII ET PLUS _____	1 565,10 €
LOTISSEMENTS D'HABITATIONS INDIVIDUELLES	
TAILLE III à VI (par lot)	1 509,18 €
LOTISSEMENTS COMMERCIAUX par m2	2,65 €
« LOGEMENTS COLLECTIFS, LOGEMENTS SOCIAUX ET BATIMENTS DIVERS »	
<= 2 USAGERS _____	712,91 €
<= 4 USAGERS _____	1 196,19 €
<= 6 USAGERS _____	1 325,40 €
<= 8 USAGERS _____	1 565,10 €
DE 9 à 30 USAGERS _____	226,14 € * NB usagers
> = 31 USAGERS _____	93,18 €(NB usagers -31) +6 915,46 €